

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 juin 2022

Covid-19 à La Réunion Point de situation hebdomadaire

Pour la semaine du 18 au 24 juin 2022 à La Réunion, le nombre de cas hebdomadaires est en augmentation à hauteur de 1 500 contre 1 301 la semaine précédente, ce qui correspond à un taux d'incidence en hausse à 175 pour 100 000 habitants contre 152 la semaine dernière. Le taux de positivité est également en hausse pour atteindre 12,7 % (11,4 % la semaine précédente).

Le week-end passé et la journée d'hier ont encore vu une hausse du nombre de cas enregistrés, amenant le taux d'incidence à s'établir à près de 200 pour 100 000 habitants.

Cette reprise des contaminations est liée à la plus forte circulation des variants BA-4 et BA-5. Elle appelle un regain de vigilance de la population : se faire vacciner et procéder aux rappels, notamment pour les personnes fragiles ou âgées, auprès de son médecin, de son infirmier ou de son pharmacien ; respecter les gestes barrières (lavage des mains, distances physiques, port du masque dans les lieux de forte affluence ou dans lesquels les distances physiques ne peuvent être maintenues).

À ce jour, 1 lit de réanimation est occupé par un patient positif à la Covid-19.

Au cours des 7 derniers jours, 5 décès liés à la Covid-19 sont malheureusement à déplorer. Une personne n'était pas vaccinée ou présentait un schéma vaccinal incomplet. Les quatre personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

POINT DE SITUATION (du 18 au 24 juin 2022)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE + 1 500**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS
2 291**

**NOMBRE DE DÉPISTAGES
14 937**

Décès hospitaliers sur la période | **5**

Personnes de - 65 ans	Personnes de 65 à 74 ans	Personnes de + 75 ans	
1	-	4	-
Patients non vaccinés ou schéma incomplet avec comorbidités	Patients non vaccinés ou schéma incomplet sans comorbidités	Patients vaccinés avec comorbidités	Patients vaccinés sans comorbidités
1	-	4	-

Décès hospitaliers depuis le début de l'épidémie : 812

Suivi des indicateurs

175

Taux d'incidence

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.

L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

Réanimation

1

Nombre de patients hospitalisés en service de réanimation pour Covid-19

Taux de positivité

12,7

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période.

1,14

R effectif

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus.

Vaccination : 2 561 injections sur la période

Nombre total d'injections : 1 464 473



Première injection

577 345

Couverture vaccinale : 72,5%

2ème injection

565 430

Couverture vaccinale : 71%



0 800 130 000
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



Dépistage Covid-19 : distribution gratuite d'autotests à l'aéroport Roland-Garros pendant les vacances

La circulation du virus Covid-19 est toujours active à La Réunion et en métropole.

Durant la période des vacances de juillet et août, des flux importants de voyageurs sont attendus à La Réunion. Aussi, l'ARS, en lien avec la préfecture et les services aéroportuaires, procède à compter de ce 28 juin à la distribution gratuite d'autotests à l'aéroport Roland Garros, pour les voyageurs arrivant à La Réunion. La distribution de ces autotests est assurée et coordonnée par l'équipe du Contrôle Sanitaire aux Frontières de l'ARS à la sortie des avions et après la récupération des bagages.

Les voyageurs seront invités à s'autotester dans les heures suivant leur arrivée à La Réunion et ainsi, en cas de résultat positif, à recourir à un test de confirmation dans un laboratoire de biologie médicale ou auprès d'un pharmacien et à s'isoler.

Plus d'informations sur le dépistage à La Réunion sur le site internet : [Se faire dépister à La Réunion](#)

Le Vaccinobus termine sa tournée cette semaine

Accueil sans rendez-vous de 8h30 à 18h

- **Mardi 28 juin au Port**, Centre commercial Cap Sacré Cœur
- **Mercredi 29 juin à Saint-Benoît**, Place de la Mairie
- **Jedi 30 juin à Saint-Joseph**, Centre commercial Leclerc Les Terrass

Documents à fournir :

- carte vitale ou attestation de droits
- carte d'identité
- résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 3 mois.
- personne mineure :
 - autorisation parentale (pour les mineurs de 5 -15 ans) [Télécharger](#)
 - carte vitale des parents ou leur propre carte

Retrouvez toute l'information sur la vaccination :

[Se faire vacciner : où et comment ? | Agence régionale de santé La Réunion \(sante.fr\)](#)

Contact presse

Service régional de la communication
interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974